

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AFR 64/006/2007 – ÉFAI

30 mai 2007

Action complémentaire sur l'AU 121/07 (AFR 64/005/2007, 23 mai 2007)

Prisonnier d'opinion / Détention sans jugement
Détention au secret / Préoccupations d'ordre médical
Nouveau sujet d'inquiétude : Craintes pour la sécurité

ÉRYTHRÉE **Abune Antonios (h), patriarche de l'Église orthodoxe érythréenne, 79 ans**

Abune Antonios, patriarche (chef) de l'Église orthodoxe érythréenne, aurait été placé en détention par les forces de sécurité le 28 mai à 5 heures du matin. Cet homme de soixante dix-neuf ans était assigné à résidence depuis janvier 2006. Amnesty International ignore où il se trouve et est profondément inquiète pour sa sécurité.

Les forces de sécurité sont venues chercher Abune Antonios chez lui après que le gouvernement eut annoncé, le 27 mai, la nomination d'un nouveau patriarche, au mépris des règles fixées par l'Église orthodoxe. Celles-ci interdiraient en effet la désignation d'un nouveau patriarche tant que l'ancien est toujours en vie, à moins que les conseils religieux officiels ne reconnaissent celui-ci coupable d'un grave péché ou d'hérésie.

Amnesty International considère Abune Antonios comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé de manière pacifique ses droits à la liberté d'expression et de religion, qui sont inscrits dans la Constitution érythréenne. Amnesty International ne dispose pas d'informations complémentaires au sujet de l'état de santé d'Abune Antonios. D'après certaines informations non confirmées, il ne bénéficie pas des soins médicaux dont il a besoin pour son diabète, ce qui signifie que sa vie pourrait être en danger.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Environ 2 000 membres d'églises évangéliques minoritaires déclarées illégales depuis 2002, parmi lesquels des pasteurs et des dizaines de chrétiens orthodoxes et de musulmans, sont actuellement détenus au secret dans des conditions épouvantables, sans inculpation ni procès. Ils sont souvent incarcérés dans des camps militaires de différentes régions du pays, notamment au principal centre d'entraînement militaire de l'Érythrée, à Sawa. Certains seraient enfermés dans des conteneurs métalliques ou des prisons souterraines. Plusieurs ont contracté de graves maladies et ne bénéficient que rarement de soins médicaux adaptés. Amnesty International a été informée que les autorités avaient battu et ligoté certains détenus à de multiples reprises dans des positions douloureuses afin de les forcer à abjurer leur foi.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à clarifier immédiatement la situation d'Abune Antonios ;
- demandez la libération immédiate et sans condition de cet homme, prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement ses droits à la liberté d'expression et de religion, qui sont inscrits dans la Constitution érythréenne ;
- appelez les autorités à permettre immédiatement à cet homme de recevoir les soins médicaux dont il a besoin pour son diabète ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'il soit immédiatement autorisé à recevoir la visite de ses proches et de ses collègues, et à consulter un avocat ;
- déclarez-vous préoccupé par le fait qu'il est détenu arbitrairement sans possibilité de contester cette mesure devant les tribunaux, au mépris des dispositions relatives aux droits humains dans la Constitution et la législation érythréennes, en vertu desquelles toute personne doit être présentée devant une instance judiciaire dans les quarante-huit heures suivant son arrestation.

APPELS À :

Président

His Excellency President Issayas Afewerki

Office of the President

P O Box 257, Asmara, Érythrée

Fax: +2911 123 788 (via le ministère des Affaires étrangères)

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,

Ministre de la Justice :

Ms Fawzia Hashim

Minister of Justice

Ministry of Justice

P O Box 241, Asmara, Érythrée

Fax : +2911 126 422

Formule d'appel : Dear Minister, / Madame la Ministre,

Directeur de la police :

Commissioner of Police

Ministry of Internal Affairs

P O Box 1223, Asmara, Érythrée

Formule d'appel : Dear Commissioner, / Monsieur,

COPIES À :

Directeur du département des Affaires religieuses :

Mr Semere Beyene

Director, Department of Religious Affairs

Ministry of Local Government

P O Box 225, Asmara, Érythrée

Fax : +2911 120 014

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Érythrée dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 11 JUILLET 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*